

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023, DU 11 janvier 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association s'est déroulée de 18h à 20h à la salle de réunion du Gymnase René Friard, 256 Av. de Cannes MOUANS-SARTOUX, sur convocation du président envoyée à tous les adhérents.

Le pointage effectué à l'entrée de la salle montre 41 participants dont 34 membres à jour de cotisation présents, et 5 membres à jour de cotisation représentés par le président.

Raymond Grinneiser, président de l'ADNA déclare que l'assemblée peut valablement délibérer avec l'ordre du jour suivant :

- ✓ **Introduction**
- ✓ **Approbation du PV de l'assemblée générale du 8/12/2022**
- ✓ **Rapport moral et d'activité 2022**
- ✓ **2023, rapport financier 2022, état des comptes 2023 et budget prévisionnel 2024**
- ✓ **Composition CA et Bureau, renouvellement des membres**
- ✓ **Axes de travail 2024**
- ✓ **Evolution du trafic, plaintes, mesures de bruit et pollution**
- ✓ **Trajectoire alternative, études complémentaires : où en est on ?**
- ✓ **Bilan «tours de piste »**
- ✓ **Questions diverses**

(voir la présentation qui a été projetée, en PJ)

INTRODUCTION

Le président remercie les membres présents qui se sont déplacés malgré les contraintes météo et le froid qui arrive.

Il remercie les élus qui ont bien voulu participer à cette assemblée, et particulièrement la municipalité de Mouans-Sartoux qui a mis la salle de réunion Vincent Bertrand du complexe sportif René Friard, à la disposition de l'association pour cette réunion, et son maire, monsieur Pierre Aschieri pour son soutien à notre association.

Le PV de l'AG 2022 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2022 - 2023

Le président récapitule les diverses actions et réunions qui ont eu lieu durant le dernier exercice :

- ✓ **Equipement et mesures de bruit**
- ✓ **Equipement de suivi de trajectoires**
- ✓ **Equipement et mesures de pollution**
- ✓ **Trajectoire de délestage**
- ✓ **Participation aux CCE, GT Bruit, aux instances de l'UFCNA**
- ✓ **Médias :**
 - **Publication «Bruit et pollution», «Rapport d'anomalies», lettre aux adhérents, études diverses**
 - **Presse :Nice-Matin, droits de réponse, Tribune France-Info.**
 - **Télévision : Complément d'enquête du 9 mars 2023 (A2, JT de Fr3, BFM CA...)**
 - **Radio : France Bleu, Agora FM...**
 - **Manifestation du 13 mai 2023**

Le rapport moral et d'activité (en pièce jointe) est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORTS FINANCIERS

Agnès Foriel présente le compte de résultats de l'exercice 2022, la situation financière arrêtée au 12 décembre 2023 et le budget prévisionnel pour l'exercice 2024.

Après qu'il fut répondu à quelques questions, l'approbation du compte de résultats 2022 est soumise au vote.

Le compte de résultat 2022 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

La situation arrêtée au 12 décembre 2023, présente une perte de 2325€

La trésorière fait remarquer que cette situation résulte de l'achat et de la maintenance, pour environ 2843 euros, de matériel de captation de bruits aéronautiques et récepteurs de trajectoire, de la baisse des cotisations.

A noter la subvention exceptionnelle de la part du Cannel qui est réitérée, sur initiative de Mme Tabarot, député de la 9eme circonscription et du maire du Cannel, M Pigrenet.

Qu'ils soient ici remerciés grandement de leur soutien actif, qui a ainsi participé à l'acquisition ou réparation des matériels indispensables aux mesures de trajectoire et de pollution et à toutes nos actions de communication et de lancement d'alertes.

Le président explicite ensuite le budget prévisionnel 2024, qui prend en compte une hypothèse d'augmentation des cotisations et des subventions.

La situation au 12 décembre 2023 et le budget prévisionnel 2024 sont approuvés à l'unanimité.

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, RENOUELEMENT

Le président expose la particularité « historique » de l'ADNA qui a pour instance « de travail » un bureau, dont les membres sont plus nombreux que le conseil d'administration, qui, lui, constitue l'entité administrative légale.

Modification du CA :

➤ **Démissions ou non renouvellement :**

- ✓ *Raymond Grinneiser (Président)*
- ✓ *Jean-Luc Fondacci (trésorier adjoint)*
- ✓ *Pierre Monard (administrateur)*

➤ **Admissions :**

- ✓ *Laurent Carugati*
- ✓ *Franck Chuzel*
- ✓ *Daniel Paris*

Proposition de nouvelle composition du conseil d'administration :

Président : *Albert Dauphin*
Vice-présidents : *Laurent Simon, Laurent Carugati*
Secrétaire : *Jean-Claude Richard*
Trésorière : *Agnès Foriel*
Administrateurs : *Colette Michel, Jean-Claude Boschel, Christian Rodas, Franck Chuzel, Daniel Paris*

Le CA se réunira au moins 2 fois par an.

Proposition de nouvelle composition du bureau :

Président : *Albert Dauphin*
Trésorière : *Agnès Foriel*
Secrétaire : *Jean-Claude Richard*

Le bureau se réunira 1 fois par mois, ou selon besoin.

Changement d'adresse du siège social

La nouvelle adresse de l'ADNA est celle du président en exercice, soit :

ADNA, 637-3 Ch de Jylloue, 06250 MOUGINS

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la nouvelle composition du CA, celle du bureau et la nouvelle adresse de l'association.

AXES DE TRAVAIL 2024

Le président nouvellement élu présente les axes de travail pour l'année à venir, selon des échéances courtes ou longues :

Axes de travail à court terme :

- ✓ **Rechercher toutes les améliorations possibles de la situation actuelle**
 - Volume du trafic, abrogation 35 Tonnes. En effet, les engagements prévus en 2015 en contrepartie de l'extension à 35T des jets n'étant pas tenus, cette remise en cause est légitime.
 - Trajectoires moins impactantes
 - Révision Arrêté de 2022, extension aux jets des plages de tranquillité de l'été et des jours fériés.

- ✓ **Mise en place de dispositions pour que soient discutées les diverses améliorations possibles**
 - Création d'un «Comité Permanent ». Ce comité devra servir à suivre et discuter de la mise en place des décisions prises en CCE. En effet, les GT actuels, sous l'égide de l'aéroport lui-même, ne sont en aucun cas des groupes de « travail », mais plutôt des séances d'information, qui ne font pas avancer les choses.
 - Modification des modalités de gouvernance de la CCE. Réflexion de fond faite avec l'UFCNA afin de rendre les CCE véritablement opérationnelles.

- ✓ **Conforter et étendre l'efficacité de nos dispositifs de mesure**
 - Il s'agit de renforcer et fiabiliser nos mesures et nos résultats en matière de détection d'anomalies et de suivi des survols pour tout type d'aéronefs.

Axes de travail à moyen terme :

- ✓ **Se positionner pour la fermeture de l'aéroport dont la présence devient anachronique dans le contexte climatique actuel, et pour le réaménagement des 135 Ha en bord de mer, par des installations utiles pour tous les habitants de la Région.**

✓

Quelques idées de développements possible, avec création d'emplois pérennes autrement plus importante que la plateforme actuelle :

- Ferme photovoltaïque. Sujet sensible, notre département étant en bout de ligne de transport, avec toute la vulnérabilité électrique qui en découle.
- Installation usine désalinisation de l'eau de mer : l'eau, autre sujet sensible pour le 06 ; cette usine pourrait être en grande partie alimentée par énergie solaire.
- Campus universitaire avec espaces verts et résidence universitaire
- Extension université et/ou création espace formation aux métiers du tourisme (Ecole hôtelière avec résidence pour participants, le logement étudiant restant problématique dans le 06)
- Parc à thème ou Cité du Cinéma. Un « Universal Studio » à la française...

- Annexe Hôpital accessible pour pathologies spécifiques : en effet, un pôle local facilement accessible pourrait être déployé, soulageant entre autres l'hôpital des Broussailles et ses accès.
- Parking de délestage, point nodal pour accès aux transports en commun...

EVOLUTION DU TRAFIC, PLAINTES, MESURES BRUIT ET POLLUTION

Le président présente les indicateurs relatifs à ces éléments.

TRAFIC AERIEN :

Le trafic aérien est en augmentation constante depuis 2020, avec un décompte pour 2023 de plus de 12500 survols de La Roquette (+11%), et 7300 pour Mouans-Sartoux (+3%).

Le trafic global est en augmentation constante depuis 2020 :

Les graphiques présentés, extraits du site de Flight Aware, montre une augmentation d'environ 10% pour 2020-2021, 15% pour 2021-2022, et en 2023, il y a eu +20% de mouvements (arrivées et départs) supplémentaires par rapport à 2022.

VOLS COURTS :

Avec 331 vols Nice-Cannes et inversement, ils sont en forte augmentation. Pour information, le trajet moyen de ces jets est de 100km (pouvant en atteindre 500), pour moins de 30km par l'autoroute.

Véritables scandales écologiques traduisant un 2 poids/2 mesures insupportable, il est difficile de contraindre la population à une « sobriété énergétique » et une taxation de plus en plus élevée des hydrocarbures devant de tels exemples...

VOLS CACHES :

De plus en plus de pilotes ou de compagnies demandent aux associations comme Flight Aware de ne pas publier leurs trajectoires.

Cependant, nous pouvons les détecter et donc les comptabiliser grâce à nos capteurs de bruit, sans pouvoir les identifier.

ACCIDENTOLOGIE :

Sans avoir élaboré de statistiques ou de comparatif en la matière, l'ADNA observe une forte accidentologie sur les années 2022-2023 pour les avions en partance ou arrivant à l'aéroport de Cannes. Ces accidents et incidents posent le problème, apparemment très sous-estimé, du risque d'accident en pleine zone urbanisée.

L'ADNA alerte régulièrement les autorités de ce risque, sans réponses autres que purement convenues...

ETAT DES PLAINTES :

Avec un total de 25 000 plaintes en 2023, ce chiffre montre le niveau d'exaspération. Le président rappelle l'importance de faire des plaintes en cas de nuisance : c'est le seul moyen de faire remonter le mécontentement de nos concitoyens, qui permet de plus de quantifier les nuisances et de communiquer par voie de presse.

MESURES DE BRUIT

Rappel des équipements acquis par l'ADNA, de leur traitement par EANS, de la meilleure couverture des trajectoires de l'aviation légère obtenue, grâce à l'installation de récepteurs « mode S » dans le bassin cannois et du partenariat avec Alliance Associative.

MESURES DE POLLUTION

2023 : Les mesures n'ont été possibles que d'avril à septembre (6 mois) pour cause de pannes répétées des capteurs.

Met en évidence le lien survols / dépôts polluants (corrélation moyenne de 60%). Les rapports sont systématiquement envoyés aux élus et associations, à travers le bulletin statistique mensuel, sans grand retour.

Cependant, vue la difficulté de traitement, le taux de panne du capteur, le caractère pas assez rigoureux du traitement (la référence du fond n'est qu'estimée), qui prend pourtant énormément de temps pour élaborer l'indice de pollution, il est décidé d'arrêter ce suivi de la pollution jusqu'à nouvel ordre.

TRAJECTOIRE ALTERNATIVE ET ETUDES COMPLEMENTAIRES

CCE 2022 et ETUDE CGX

A noter que l'ADNA a refusé de participer à la CCE 2022, où aucun sujet important n'a pu être introduit dans l'ordre du jour.

La prochaine CCE 2023 aura lieu le 29/01/2024.

Etude CGX : présentée près d'1 an après sa sortie, début 2023 aux élus de la CAPG et quelques associations, puis en juin 2023 en préfecture et à la DGAC, puis sera enfin présentée à la CACPL et autres associations le 12 janvier 2024.

L'étude prévoit : une augmentation des atterrissages par la mer (mais sans tenir compte du trafic « petite aviation ») et le dessin de nouvelles trajectoires, mais sans études d'impact ! (et dont le bénéfice est largement minimisé lors des présentations !)

Où en est-on des engagements CCE 2022 ?

➤ **Baisse du nombre de rotation et du tonnage des avions :**

Pas à l'ordre du jour, mais obligatoire si l'accord CCE de 2015 n'est toujours pas suivi de faits!

➤ **Contrôle des mouvements :**

Pas de changement (sauf tours de piste)

➤ **Augmentation des atterrissages par la mer :**

Pas d'amélioration sensible !

➤ **Aménagement de plages de tranquillité :**

Arrêté 2022 en vigueur, pour l'aviation légère, mais rien concernant les jets...

➤ **Systématisation des sanctions** à l'encontre des pilotes contrevenants :

Pas de changement (sauf infractions vis-à-vis de l'arrêté 2022)

Le président fait un rappel sur les nouvelles trajectoires élaborées et sur leur intérêt.

BILAN TOURS DE PISTE

- Les manquements aux obligations de l'arrêté sont systématiquement répertoriés et diffusés.

Jean-Claude Richard montre un exemple de résultats pour 2023, représentant **25 manquements** pour les appareils basés CALIPSO, et **179** pour les appareils non basés à Cannes et non classés CALIPSO.

Rappel est fait du tableau des restrictions devant être appliquées

- A noter que l'ACNUSA procède à la pénalisation de certain de ces signalements, comme cela peut être vu sur le site « Amendes.acnusa ». Un délai de plusieurs mois est cependant constaté entre l'infraction et la pénalisation.

QUESTIONS DIVERSES :

Les questions ou demandes de précisions ont été posées et répondues lors des présentations, en particulier sur l'accidentologie, les tours de piste ou les idées de remplacement de l'aéroport lui-même.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h et se termine après le partage des participants autour de galettes des rois doublées de quelques verres de cidre.

Raymond Grinneiser
Président



Albert Dauphin
Secrétaire, et Président nouvellement élu.



Pièces Jointes :

- Présentation déroulée
- Rapport moral et d'activité